



## Webinaire INRPME

Jeudi 25 février 2020, 12h-13h30

**Conférenciers : Marc Duhamel, Professeur agrégé  
Université du Québec à Trois-Rivières  
&  
François Brouard, Professeur titulaire  
Université Carleton**

### **L'influence des facteurs fiscaux sur les intentions de transferts de PME québécoises et canadiennes.**

L'une des barrières les plus souvent évoquées à la réalisation du projet de transfert de PME concerne certaines règles fiscales qui découragent les transferts à des repreneurs familiaux au profit de repreneurs externes, cela malgré le plus faible taux de réussite associé à ce second type de transfert selon Bastié, Cieply et Cussy (2018). L'incidence des dispositions fiscales entourant l'admissibilité des transferts de PME à la déduction pour gains en capital, l'un des domaines du droit fiscal les plus complexes au Québec et au Canada, reste pour le moment largement théorique, conceptuelle ou carrément anecdotique. Le débat public sur le traitement inéquitable des transferts familiaux de PME se poursuit sans une compréhension de l'envergure du problème et de ses effets sur le dynamisme entrepreneurial des PME. Cette étude quantifie l'ampleur de cette iniquité fiscale pour les propriétaires de PME. Nous développons un modèle comptable théorique et utilisons une nouvelle banque de micro-données appariées de Statistique Canada pour estimer le gain en capital et le revenu imposable additionnel moyen des propriétaires de PME selon leurs intentions de mode de transferts. Alors que les PME québécoises et canadiennes font face aux dures conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, nos estimations montrent l'urgence que doivent accorder les pouvoirs publics à rectifier les effets pervers de ces dispositions fiscales.

**Veillez s.v.p. vous inscrire en cliquant sur le lien suivant :**

<https://uqtr.zoom.us/meeting/register/tZYldeGvpzktGdGHYmBtAji7LRhUtGMepuv3>

**Après votre inscription, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les instructions pour rejoindre la réunion**

## CONFÉRENCIERS



Marc Duhamel a obtenu un doctorat (Ph.D) en sciences économiques à l'University of British Columbia et est professeur agrégé au Département de finance et économique de l'École de gestion à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il est également professeur associé au département d'économie de l'Université de Windsor et de l'Université de Moncton. Professeur Duhamel est aussi chercheur régulier à l'Institut de recherche sur les PME et membre de l'équipe canadienne du Global Entrepreneurship Monitor et de la Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec. Après une carrière de quinze ans dans la fonction publique fédérale, ses intérêts de recherche sont vastes et portent sur l'organisation industrielle, l'innovation des entreprises, la concurrence, l'entrepreneuriat et le repreneuriat, les pratiques de gestion des PME, les politiques publiques et industrielles, l'économie du droit et la gestion des administrations publiques.



François Brouard détient un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) de HEC Montréal, une maîtrise en sciences comptables (M.Sc.) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et un doctorat en administration (DBA) de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Il est présentement professeur titulaire en fiscalité et comptabilité à la Sprott School of Business, Université Carleton. Il est directeur fondateur du Centre Sprott pour les entreprises sociales (CSES), fondateur du Professional Accounting Research Group (PARG) et fondateur du Groupe de recherche sur l'industrie de l'humour (GRIH). Ses intérêts de recherche sont les entreprises sociales, l'entrepreneuriat social, la gestion financière, la gouvernance, les fondations, la philanthropie, les organismes sans but lucratif, le secteur des arts et l'industrie de l'humour, le secteur de la santé, la veille stratégique, les PME, la profession comptable, la fiscalité, la transmission d'entreprises et la planification financière personnelle.